



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES
ALIMENTS

Vingtième session

San Juan, Puerto Rico, 7 - 11 mai 2012

MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX PRINCIPES D'ANALYSE DE RISQUES APPLIQUÉS PAR
LE CCRVDF

Observations présentées par l'Union européenne, l'Iran, le Japon, l'Uruguay et les États-Unis
d'Amérique en réponse à la lettre circulaire CL 2010/47-RVDF, partie C (point 3)

UNION EUROPÉENNE

Il sera important de s'assurer que le CCRVDF couvre les risques liés aux aliments découlant des aliments destinés aux animaux dans son domaine de travail, car le groupe de travail chargé des aliments du bétail couvrira ce thème de manière plus englobante. Par conséquent, l'Union européenne et ses États membres appuient les modifications proposées aux *Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments* telles que présentées dans l'Appendice II du rapport REP11/RVDF.

IRAN

Veillez prendre note que l'Iran approuve les modifications proposées aux *Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments* se rapportant à la lettre circulaire CL 2010/47-RVDF- partie C-3

JAPON

~~Des modifications sont proposées dans les deux sections suivantes uniquement. Les changements proposés apparaissent *en italique et en gras*~~

1. 1. OBJECTIF - CHAMP D'APPLICATION

1. L'objectif de ce document est de formuler des Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments.

1-bis

Il est conseillé de lire le présent document de concert avec les Principes de travail pour l'analyse des risques destinés à être appliqués dans le cadre du Codex Alimentarius.

[Justification : Le Japon convient d'ajouter la disposition (1-bis) qui a été proposée le 2 août 2011 par les coprésidents du groupe de travail électronique chargé de la révision des Principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVDF et la politique sur l'évaluation de risques relative à l'établissement de LMR pour les médicaments vétérinaires.]

~~a) Ce document s'applique également aux résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments qui étaient aussi présents dans des aliments du bétail¹, auquel cas ces résidus peuvent nuire à la salubité des aliments.~~

⁺ Le terme « aliment pour animaux » désigne à la fois les aliments proprement dits et les « ingrédients d'aliments pour animaux » dans le ~~Code d'usages pour une bonne alimentation animale (CAC/RCP 054 2004)~~ [Justification : Voir la justification fournie au point 1. a)]

[Justification : Les Principes d'analyse de risques existants convenaient pour ce qui est de permettre au Comité de traiter de la question des aliments pour le bétail dans son mandat; par conséquent, il n'était pas nécessaire de les modifier. (Voir le paragraphe 10 du rapport REP11/RVDF)]

3.1 Activités préliminaires de gestion des risques

1. Cette première phase de la gestion des risques recouvre :

- l'établissement de la politique d'évaluation des risques pour la conduite des évaluations de risques;
- l'identification d'un problème de sécurité alimentaire ~~dans l'intégrité de la chaîne alimentaire et déterminer si l'alimentation peut être une source de problème de sécurité alimentaire;~~

[Justification : Les Principes d'analyse de risques existants convenaient pour ce qui est de permettre au Comité de traiter de la question des aliments pour le bétail dans son mandat; par conséquent, il n'était pas nécessaire de les modifier. (Voir le paragraphe 10 du rapport REP11/RVDF)]

- l'établissement d'un profil préliminaire des risques;
- Le classement du danger ainsi identifié au regard des priorités en matière d'évaluation et de gestion des risques;
- Le mandatement d'une structure chargée de réaliser l'évaluation des risques; et
- La prise en compte des résultats de l'évaluation des risques.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les États-Unis ne jugent pas nécessaire de modifier les Principes actuels d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex aux résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments en raison des aliments pour animaux, car la version existante permet déjà au Comité de tenir compte des ces aliments. Les États-Unis appuient toutefois l'ajout du paragraphe 1-bis tel que proposé par les coprésidents du Groupe de travail électronique, car il permet d'attirer l'attention sur le fait que les principes généraux d'analyse des risques appliqués par le Codex Alimentarius sont applicables à tous les comités.

1. 1. OBJECTIF - CHAMP D'APPLICATION

1. L'objectif de ce document est de formuler des Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments.

1-bis

Il est conseillé de lire le présent document de concert avec les Principes de travail pour l'analyse des risques destinés à être appliqués dans le cadre du Codex Alimentarius.

URUGUAY

L'Uruguay est d'accord avec les modifications proposées.